

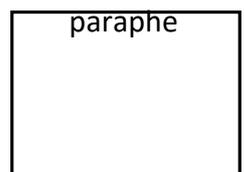


CAHIER DES CHARGES

**Elaboration d'un guide de fabrication et
fabrication d'un dispositif de mâts métalliques
amovibles (travail du métal, soudure)**

Table des matières

Table des matières	2
1 Objet de la prestation	3
2 Lot A : conception d'un manuel de fabrication	3
2.1 Objectifs du manuel	3
2.2 Contenu attendu	3
2.3 Format du manuel.....	4
3 Lot B : fabrication des mâts et embases	4
3.1 Contraintes techniques.....	4
3.2 Finitions.....	5
4 Modalités de réalisation	5
4.1 Déroulé de la prestation	5
4.2 Planning indicatif.....	5
4.3 Coordination	5
4.4 Droit et propriété intellectuelle.....	5
5 Budget et livrables	6
5.1 Livrables	6
5.2 Budget	6
6 Critères de sélection du prestataire	6
7 Modalités de paiement	6
8 Modalités de réponse au présent appel d'offre	7
9 Annexes.....	7
Annexe 1 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR	8
Annexe 2 : PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE	9



1 Objet de la prestation

La prestation est réalisée dans le cadre d'un projet de conservation et de génie écologique concernant les oiseaux marins (OM) dans le périmètre de la zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO, référentiel BirdLife) Nord-Ouest.

Dans le cadre de ce projet des îlots doivent être (ré)équipés de mâts amovible permettant la signalisation aux usagers de la réglementation concernant ces îlots : certains peuvent en effet être temporairement interdits au débarquement, afin de préserver des colonies d'oiseaux marins rares ou menacés.

La présente consultation a pour objet la production d'un manuel et la fabrication **à l'identique d'un dispositif déjà existant**. Il s'agit d'une part, d'une embase destinée à supporter des mâts amovibles, d'autre part des mâts eux mêmes.

La prestation se divise en deux lots :

- A. La **production d'un manuel de fabrication**, sous format numérique, permettant la fabrication du dispositif selon des standards précis. La production de ce guide de fabrication requiert rigueur, **compétences rédactionnelles sommaires et savoir-faire en dessin technique**.
- B. La **fabrication des embases et mâts amovibles** requiert des **compétences en travail du métal, ferronnerie et soudure**. Le ou les prestataires pourront se rendre sur site (Village de Pouembout, possible transfert à Koumac) afin de **visualiser et mesurer** le dispositif d'embase existant avant d'établir leur **offre chiffrée**. Pour ce qui est du mât en lui même un dispositif est visible à Koumac (village), sa visite préalable est facultative pour l'élaboration de l'offre, qui peut se faire sur la base des indications ci-dessous ; une vérification sur site (Koumac) sera cependant réalisée par le prestataire dont l'offre serait retenue.

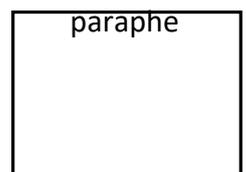
2 Lot A : conception d'un manuel de fabrication

2.1 Objectifs du manuel

- Permettre à des artisans en métallerie et soudure de disposer d'un court manuel de fabrication complet, utilisable sans connaissance spécifique en dessin industriel et sans outil informatique.

2.2 Contenu attendu

- Liste des pièces et de la quincaillerie nécessaires,
- Liste des outils et consommables nécessaires,
- Dimensionnements et cotes détaillés des pièces à fabriquer et assembler,
- Plan de découpe, d'assemblage et de soudure,
- Détail des séquences de fabrication et d'assemblage avec photos explicites.



2.3 Format du manuel

- Manuel court, sous forme de fichier informatique modifiable dans un format bureautique standard (.docx, .pptx, .odt, .odp),
- Mise en page permettant impression en A4 ou A3 noir et blanc,
- Ensemble des visuels (dont photos) utilisés dans le guide, livrés par ailleurs sous leur format numérique natif (à préciser), et sous format .pdf ou .jpg dans le cas ou ce n'est pas déjà leur format natif,
- Structuré, visuel/largement illustré facile à naviguer,
- Il est recommandé d'enrichir le manuel de photographies prises pendant les étapes de fabrication (voir Lot B)
- Rédaction en français simple et clair.

3 Lot B : fabrication des mâts et embases

- Type de pièce à réaliser ; une pièce (voir photos en annexe 2) est constituée de :
 - Une embase métallique de mât amovible. Les embases sont destinées à rester en place sur le terrain. Elles sont constituées de :
 - Une vis de fondation de stabilisation,
 - Une vis de fondation principale, modifiée,
 - Une plaque d'acier galvanisée, comportant des trous pour ancrage sur la vis de stabilisation, un trou pour passage de la vis principale/base de mât, ainsi que 3 cornières de réglage de la base de mât, au niveau de la vis principale,
 - Un tube pied de mât,
 - Quincaillerie/visserie/consommables nécessaires
 - Un mât métallique en 2 sections emboîtables
 - Une section basale d'environ 3 m de long,
 - Une seconde section, d'environ 3,6m de long,
 - Un "fanion" métallique (dimension similaire à l'existant) sommital, pivotant au sommet du mât, remplaçable/démontable,
- Quantité à fabriquer : 7 pièces max, nombre modifiable selon le montant du devis proposé pour une pièce (et dégressivité) dans l'offre,
- Matériaux : acier galvanisé, d'autres matériaux peuvent être proposé en option,
- Dimensionnement identique à l'existant,
- Matériaux, assemblages et finitions doivent être équivalents ou supérieurs à l'existant
- Fixation : par vis de fondation (à inclure), dont au moins une modifiée

3.1 Contraintes techniques

- Matériaux durables, destinés à supporter le déploiement en milieux salins,
- Montage robuste, destiné, pour le mât, à supporter des montages-démontages-transports répétés,
- Conception permettant la réparabilité / remplacement des éléments,

- Fabrication totalement locale (Nouvelle-Calédonie), recourant à des techniques et technologies simples et disponibles.

3.2 Finitions

- Peinture sous-couche primaire marine anticorrosion pour la plaque et les éléments du mât,
- Peinture de finition marine jaune pour les éléments du mâts, rouge pour le “pavillon”, teintes identiques à l’existant.

4 Modalités de réalisation

4.1 Déroulé de la prestation

1. Visite / réunion de démarrage pour confirmer la visualisation, confirmer les mesures et calepinage du dispositif, ainsi que le nombre de pièce du lot B qui seront réalisées (selon devis estimatif),
2. Réalisation pré-définitive du lot A (sans photo de fabrication),
3. Fabrication d’une première pièce du lot B, validation des dimensions, matériaux, assemblage à blanc, etc.,
4. Fabrication des autres pièces (nombre : 7 max, modifiable en plus ou en moins selon coût à la pièce),
5. Enlèvement par la province Nord sur le lieu de fabrication. Option : livraison à Koumac.

4.2 Planning indicatif

Délai de prestation :

- livrable 1 : 15/09/2025 12h00,
- livrables 2 : 30/09/2025 12h00,
- livrable 3: 30/10/2025 12h00,
- livrable 4 : 20/11/2025 12h00.

4.3 Coordination

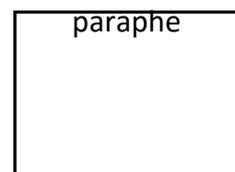
Cette prestation est pilotée par la brigade des gardes nature, secteur Nord, au sein de la direction du développement économique et de l’environnement de la province Nord.

Un point d’avancement est fait au minimum une fois par mois et contact est pris, pour validation :

- Avant livraison du lot A pré-final,
- Avant le lancement de la fabrication (lot B), notamment afin de confirmer le nombre d’exemplaires à fabriquer,
- Pour validation de la conformité de la fabrication (lot B) avant enlèvement.

4.4 Droit et propriété intellectuelle

Aucun droit de propriété intellectuelle n’est attaché aux produits livrés.



5 Budget et livrables

5.1 Livrables

1. Le Lot A (voir notamment 2.3) “pré-final”, c’est à dire complet à l’exception des photographies qui seront réalisées à l’occasion de la fabrication (et intégrées par la suite), une fois validé par écrit par la province nord constitue le **livrable 1**,
2. La première pièce du lot B, une fois approuvée par écrit par la province Nord, constitue le **livrable 2**,
3. Le reste des pièces du lot B, après contrôle des spécifications et validation par écrit par la province Nord constitue le **livrable 3**, enlevable sur le lieu de fabrication par la province Nord (option : livraison à Koumac) ; le fournisseur doit être en mesure de stocker le produit fini dans de bonnes conditions pendant 1 mois environ,
4. Le Lot A finalisé constitue le **livrable 4**, après validation par écrit par la province Nord d’une livraison numérique.

5.2 Budget

A proposer en veillant aux points suivants :

5. Détaillé par livrable (voir 5.1), pour le livrable 2, un devis détaillé pour une pièce est attendu, faisant apparaître les éventuels coûts dégressifs selon le nombre de pièces à fabriquer,
6. Options chiffrées possibles, par exemple livraison du Lot B à Koumac (village).

6 Critères de sélection du prestataire

- Expérience,
- Références similaires,
- Réactivité, adaptabilité,
- Rapport qualité / prix.

7 Modalités de paiement

La prestation se fera par plusieurs bons de commande à un prestataire unique qui porte seul la responsabilité financière et juridique de la bonne réalisation de la prestation, du respect des délais et du présent cahier des charges.

Le paiement se fera par virement à 30 jours, sur validation de remise des livrables conformes, pour chaque phase/tranche de livraison, à clairement identifier dans le devis. Le paiement d’avance n’est pas possible.

La cotraitance et la sous-traitance sont autorisées. Dans ce cas, le mandataire fera son affaire des paiements de ses sous-traitants et cotraitants.

Les pénalités de retard pour chaque livraison sont de 3% du montant total de la prestation, par jour calendaire de retard.

8 Modalités de réponse au présent appel d'offre

Réponse par mél à jj.cassan@province-nord.nc avec comme objet "MANUEL ET FABRICATION DE MATS".

L'offre doit comporter :

- Devis détaillé par livrable et par pièce pour le livrable 3 (voir aussi 5.1),
- Délais de réalisation et planifications proposés,
- Le présent cahier des charges signé (et chaque pages paraphées) par le représentant légal du prestataire,
- Références du prestataire concernant des réalisations du même type,
- Partenaires, co-traitants et sous-traitants envisagés, le cas échéant,
- Attestation(s) sur l'honneur (en PJ) complétée(s), datée(s) et signée(s) pour le prestataire, ainsi que ses éventuels co-traitants ou sous-traitants le cas échéant,
- Extrait de RIDET et relevé d'identité bancaire du prestataire.

Les offres ne peuvent faire l'objet de facturation par elles-même.

Une offre remise hors délai ne sera pas prise en compte.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours calendaires à compter de la date limite de remise de celle-ci.

La province Nord ne diffuse pas le contenu des offres.

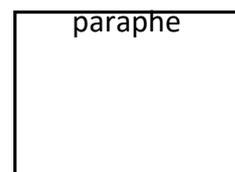
La province Nord se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offre.

9 Annexes

- Attestation sur l'honneur
- Photographies du dispositif

A Koné, le

Signature :



Annexe 1 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Monsieur, Madame,

agissant en mon nom personnel

ou

agissant au nom et pour le compte de la société

en qualité de ①.....

ayant son siège social à

tel :

courriel :

immatriculée suivant les numéros :

- n° d'identité d'établissement (RIDET) :

- n° d'inscription au registre du commerce :

atteste sur l'honneur que la société que je représente est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales à la date du dépôt de l'offre.

Si mon offre était retenue, je m'engage à fournir les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que j'ai satisfait à mes obligations fiscales et sociales (attestations CAFAT ou RUAMM et les 3 volets de l'attestation fiscale et extrait K-bis dans le délai de 10 jours à compter de la date notification de la demande de la DDEE, même si ma société n'a été redevable d'aucune imposition fiscale (cas des sociétés nouvellement créées).

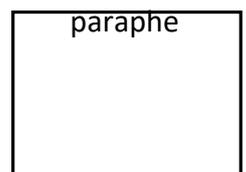
La non production de ces documents dans le délai imparti entraînera le rejet de l'offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à, le

Cachet et signature

① **Le signataire doit justifier du pouvoir d'engager la personne qu'il représente.**



Annexe 2 : PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE

